

— tribune de l'autogestion —

L E problème de la liberté d'expression en régime révolutionnaire doit d'emblée être replacé dans un cadre plus vaste qui concerne la nature de la société nouvelle que l'on se propose de construire.

Il importe en effet de rappeler que, par delà le constat de la lutte des classes et l'analyse historico-économique qui en est faite, le socialisme trouve son fondement et sa justification dans le projet de liberté qu'il renferme. La quête de l'égalité ou l'aspiration à la justice n'en sont, à cet égard, que des éléments constructifs.

Le socialisme est le surgissement de la liberté dans l'histoire : liberté collective, par élimination des causes économique-politiques de l'aliénation des masses, comme liberté individuelle, par création des possibilités sociales du bonheur de l'individu. Cette finalité ne saurait être trop répétée, quand on se réfère aux échecs ou aux dégénérescences des expériences socialistes qui ont eu lieu, quand l'histoire a jusqu'ici trompé les espoirs de ceux qui voulaient modifier son cours et hypothèque ainsi toute certitude, quand il ne reste plus, selon le mot de Régis Debray, qu'à pratiquer sans avoir la foi...

une explosion de liberté

L'affirmation du contenu autogestionnaire du socialisme suppose que la transformation révolutionnaire apparaisse comme une explosion de liberté, et que, dès la prise du pouvoir par les forces révolutionnaires, soient établis de manière effective les conditions de l'autogestion, conformes à la vocation profonde du projet stratégique et aux vœux de l'ensemble des travailleurs : celles-ci intéressent aussi bien la liberté d'expression que les conseils de travailleurs. Il est en effet contradictoire de parler de socialisme autogestionnaire et antiautoritaire et de raisonner en termes mécanistes à propos de l'exercice de la liberté d'expression après le renversement de la bourgeoisie et lors de la mise en place d'un pouvoir socialiste.

La phase d'instauration d'un pouvoir révolutionnaire doit être en conséquence une phase de liberté élargie pour l'ensemble des activités sociales et politiques, et notamment dans le domaine des moyens d'expression, longtemps étouffés par l'inégalité ou la censure économiques dans certains pays, par le contrôle politique dans d'autres, par la répression idéologique empêchant l'épanouissement des po-

tentialités créatrices des masses partout.

Lénine pensait qu'il y avait plus de liberté dans la phase transitoire vers le socialisme, ou dictature du prolétariat, que dans la démocratie bourgeoise par ce seul fait que, quelles que soient les conditions faites aux anciennes classes dominantes, « c'est la majorité du peuple qui matait elle-même ses oppresseurs » (l'Etat et la Révolution), et posait ainsi les bases de libertés réelles, et non plus formelles. De l'Etat en

liberté de la presse et révolution socialiste

tant que « pouvoir spécial » destiné à mater une classe déterminée à l'Etat en tant que « pouvoir général » de la majorité, de l'organisme de répression — minorité de la population, à l'organisme de

répression — majorité de cette population, s'opère un changement qualitatif et structurel grâce auquel l'Etat « commence à s'éteindre ». Moyennant quoi, Lénine évacuait les questions concrètes de la liberté d'expression, de la majorité comme de la minorité d'ailleurs. Moyennant quoi aussi, ses successeurs staliniens s'empressèrent de verrouiller la société nouvelle qu'ils s'apprêtaient à construire, et d'ériger une dictature sur le prolétariat que celui-ci n'a pu jusqu'ici contester, car il n'en a précisément pas les moyens.

En réalité, le problème de la liberté d'expression en période de transition vers le socialisme n'a jamais été posé en toute clarté. C'est la tâche d'une organisation révolutionnaire que d'engager le débat à ce sujet et de proposer une politique

liberté d'expression pour tous

Quelles orientations peuvent donc être préconisées ? Posons un principe essentiel : la liberté d'expression pour tous, non seulement pour toutes les tendances socialistes et révolutionnaires, mais encore pour les forces et partis de droite ainsi que leurs organes de presse. Deux raisons militent en effet, au niveau des principes, pour une absence totale de contraintes. D'une part, une raison tirée de l'expérience : une liberté limitée aux mouvements favorables ou ne combattant pas ouvertement le régime révolutionnaire suppose la définition de critères séparant « le bon grain de l'ivraie », et, de fil en aiguille, de limitation en limitation, ou d'interdiction en interdiction, le champ de la liberté se rétrécit au profit de celui de la contrainte, certains révolutionnaires se retrouvent eux-mêmes victimes des mesures répressives, et les conditions sont vite réunies

pour un nouveau stalinisme ; en cette matière, les naïvetés comme les bonnes intentions sont encore monnaie courante. D'autre part, une raison idéologique : la bourgeoisie est d'abord vaincue politiquement, pas par la répression, et les révolutionnaires n'ont pas à craindre la confrontation politique.

Certes, plusieurs objections viennent immédiatement à l'esprit : ne faut-il pas empêcher la parution de journaux réactionnaires ou racistes ? Cette liberté totale n'est-elle pas un leurre eu égard à l'idéologie dominante, dont le poids pèse encore lourd de nombreuses années après la transformation révolutionnaire ? Peut-on laisser aux ennemis de la classe ouvrière des armes qu'ils ne vont pas manquer d'utiliser ? En premier lieu, il est clair que l'application pratique de ce principe de base dépend des conditions objectives et du degré de résistance des classes dominantes, résolues ou non à reconquérir par la violence leur pouvoir perdu, et surtout à passer aux actes.

En second lieu, la question de la libre expression de toutes les tendances est à envisager non dans une perspective statique, mais dynamique ; en termes statiques, l'influence et les moyens financiers de la presse bourgeoise sont et resteront considérables ; en termes dynamiques, le processus de développement révolutionnaire engendre la création d'une presse nouvelle, précipite l'élévation du degré de conscience des masses, suscite dialectiquement le déclin de l'audience de la presse bourgeoise au fur et à mesure de l'avancée des forces socialistes.

rétablir l'égalité des chances

En troisième lieu, la réalisation de ce principe s'accompagne de la mise en place d'un dispositif institutionnel et financier. Celui-ci doit d'abord rétablir « l'égalité des chances » ; car, en régime de liberté, l'égalité *de jure* des divers journaux cache leur inégalité, en raison des moyens financiers de la presse bourgeoise et des pesanteurs sociologiques ; un système correctif est donc à élaborer, qui accorde notamment des aides financières à la presse socialiste et ouvrière, et prend des mesures incitatives en faveur de la presse d'opinion (aides au lancement de nouvelles publications).

Le dispositif doit ensuite à la fois garantir l'application dans le domaine de la presse des thèmes de l'autogestion, de la nationalisation et du contrôle des usagers, et prendre en compte l'enjeu spécifique d'un secteur d'activités qui ne saurait être régi comme les autres. Il apparaît de ce fait souhaitable d'assurer la mise en commun d'un ensemble de moyens techniques (imprimerie, immeubles...), acquis grâce à des subventions d'équipement d'origine étatique, régionale ou locale selon les cas, et une nationalisation partielle de certains « empires de presse » menaçant par leur situation d'oligopole la liberté d'expression (exemple : Springer en Allemagne), et

utilisés par des équipes rédactionnelles. La gestion, sous le contrôle de la collectivité, de cet ensemble de moyens serait remise à un organisme qui serait composé de représentants des professionnels (ouvriers du livre, employés, journalistes), d'usagers et de délégués du pouvoir des travailleurs, et serait, en outre, chargé de répartir, après établissement d'une gamme de critères objectifs, les aides financières à la création de publications et à leur fonctionnement.

La nationalisation forcée de toutes les entreprises de presse ne semble pas s'imposer, et importe moins en tout état de cause que la reconnaissance de la nécessaire indépendance des équipes rédactionnelles. Il serait sur ce point erroné de percevoir l'autogestion comme l'intervention quotidienne des usagers dans l'élaboration du contenu rédactionnel de la publication, ou la remise aux travailleurs du livre d'un droit de veto ou de décision sur celui-ci ; l'autogestion ne signifie pas la négation d'une définition précise des diverses responsabilités.

définir le statut de la presse

L'expression de l'opinion des usagers et des travailleurs s'effectue par la création de nouvelles publications répondant aux besoins variés qui se sont formulés, et par le contrôle populaire exercé dans les organes de gestion de la presse. De même, en effet, que l'organisme cité plus haut gère la presse nationale, des organismes de structure similaire gèrent la presse régionale et locale. En d'autres termes, l'autogestion se situe sur deux plans ; sur le plan d'une créativité sociale accrue, par la multiplication des journaux, définissant leur contenu rédactionnel de manière autonome ; sur le plan organisationnel, en amont de tout contrôle de l'équipe journalistique, par la définition du statut de la presse, la garantie de la liberté d'expression, la gestion et la répartition des moyens techniques.

Un pouvoir socialiste favorable à l'établissement d'une société autogestionnaire doit reconnaître le droit non seulement à la différence, mais encore à la divergence. La spécificité du fait autogestionnaire réside dans la revendication de liberté absolue qu'il exprime. Lors de l'affaire du *Republica* au Portugal, tandis que les PC retrouvaient leurs réflexes staliens et que les socialistes étaient acculés à l'hypocrisie, la gauche révolutionnaire européenne a perdu une extraordinaire occasion de prouver aux yeux de l'opinion publique internationale l'originalité du projet socialiste dont elle est objectivement porteuse ; par peur de paraître rallier les positions des seconds et de faire le jeu des adversaires de la révolution, elle s'aligna pratiquement sur les premiers ; une fois encore, elle refusait de poser le problème...

Il importe à présent qu'elle se prononce conformément à son projet, tout en sachant que le socialisme de la liberté est une chose difficile, et que l'histoire n'offre jamais de garanties.